



Comment ce médicament agit-il ?

Reyataz est un antirétroviral, l'atazanavir, qui agit en empêchant la multiplication du virus de l'immunodéficience humaine (VIH).

L'atazanavir fait partie d'une classe de médicaments appelée les inhibiteurs de la protéase, une enzyme, et il agit en inhibant cette enzyme. Le virus a besoin de cette enzyme pour se multiplier dans l'organisme. Ainsi Reyataz, lorsque pris fidèlement en association avec d'autres antirétroviraux, maintient la charge virale indétectable et permet de rester en santé.

I = I

En présence d'une charge indétectable, vous ne risquez pas de transmettre le VIH. Indétectable = Intransmissible (I = I). Par contre, en présence d'une charge virale détectable, vous risquez toujours de transmettre le VIH, soit par contact sexuel ou par le sang. Vous devez donc prendre les précautions nécessaires (utilisation du condom en latex, de seringues propres, etc.).

Comment prendre ce médicament ?

Reyataz doit être pris en association avec d'autres antirétroviraux.

Reyataz → **2 capsules** à 200 mg **1 fois** par jour

L'atazanavir doit être pris **avec de la nourriture** à la même heure chaque jour, idéalement aux 24 heures. Ne pas ouvrir les capsules d'atazanavir, elles doivent être avalées en entier.

Il est important de respecter l'horaire établi le plus fidèlement possible. L'observance au traitement permettra de prévenir l'apparition de résistance (capacité du virus à reconnaître et à déjouer le médicament) et par conséquent l'échec du traitement (perte de l'efficacité du traitement antirétroviral) qui se traduirait par une augmentation de la charge virale et une diminution des cellules CD4 (cellules qui permettent à votre organisme de se défendre contre les infections).

Tout le monde peut être confronté, un jour ou l'autre, à un relâchement sur le plan de l'observance du traitement. La clé du succès demeure la motivation. N'hésitez pas à consulter l'équipe traitante afin qu'elle vous

explique les bienfaits de la thérapie. Elle pourra également vous suggérer des outils qui vous aideront à observer votre traitement.

À moins d'une possibilité d'effets indésirables graves, n'arrêtez jamais votre traitement sans d'abord en parler à votre médecin.

Est-ce que je peux recevoir Reyataz avec mes autres médicaments ?

Les médicaments suivants sont contre-indiqués ou doivent être évités avec Reyataz :

- Alfuzosine, apixaban, bosentan, colchicine (patients avec insuffisance rénale et/ou hépatique), dérivés ergoliniques (dihydroergotamine, ergonovine, ergotamine, méthylergonovine), glécaprèvir/pibrentasvir, inhibiteurs de la pompe à protons (oméprazole, etc.), irinotécan, lomitapide, lovastatine, lurasidone, pimozide, quétiapine, rivaroxaban, salmétérol, sildénafil (pour traiter problèmes pulmonaires), simvastatine, sofosbuvir/velpatasvir/voxilaprèvir, triazolam et vardénafil en raison du risque d'effets indésirables sérieux.
- Apalutamide, carbamazépine, névirapine, phénobarbital, phénytoïne, rifampicine et produits contenant du millepertuis (*Hypericum perforatum*) car ils peuvent compromettre l'efficacité de Reyataz.

Les médicaments qui réduisent l'acidité peuvent diminuer l'efficacité ou l'absorption de Reyataz :

- Antiacides (Maalox, Diovol, Gaviscon) et médicaments tamponnés : Reyataz doit être pris 2 heures avant ou 1 heure après ceux-ci.
- Famotidine, cimétidine, nizatidine ou ranitidine : Mentionnez à votre médecin ou pharmacien si vous prenez ces médicaments, ils vous conseilleront sur la bonne façon de les prendre.

Plusieurs autres médicaments ou produits peuvent interagir avec Reyataz. Consultez votre médecin ou votre pharmacien avant de prendre un nouveau médicament sur ordonnance, un médicament en vente libre, un produit naturel ou même une drogue à usage récréatif. Une solution de rechange, des ajustements de doses ou un suivi plus étroit vous seront proposés si nécessaire.

Quels sont les effets indésirables de ce médicament ?

Effets normaux et habituellement légers qui disparaîtront avec le temps ou peuvent être traités :

- Diarrhée, flatulences (gaz)
- Nausées, vomissements, douleurs à l'estomac
- Maux de tête

Avisez votre médecin et votre pharmacien de tout effet indésirable qui vous incommode ou de symptôme non mentionné dans le présent document ou aggravation d'un symptôme vous empêchant de vaquer à vos occupations quotidiennes. Ils pourront vous conseiller afin de les gérer.

Si vous êtes porteur du virus de l'hépatite B ou C, vous courez un risque plus élevé de problèmes hépatiques.

Consulter rapidement votre médecin ou pharmacien :

- Éruption cutanée seule
- Ictère (jaunissement de la peau et du blanc de l'œil)
- Étourdissements, palpitations, battements cardiaques irréguliers

Cessez le médicament et présentez-vous **IMMÉDIATEMENT** dans une clinique ou aux urgences

Éruption cutanée sévère avec ou sans :

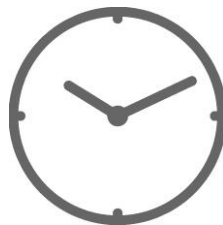
- Fièvre
- Manque d'énergie (fatigue)
- Douleurs musculaires ou articulaires



Suivi médical : Par des prises de sang régulières et autres tests si nécessaire, votre médecin surveillera les effets du médicament sur votre système.

J'ai oublié une dose !

Prenez la dose oubliée dès que possible et ensuite poursuivez votre traitement selon l'horaire prévu.



S'il est presque temps de prendre votre prochaine dose :

Laissez tomber la dose manquée et continuez selon l'horaire prévu.

Ne doublez pas la dose.

Grossesse et allaitement

Discutez-en avec votre médecin si vous voulez recevoir Reyataz et que vous êtes enceinte ou désirez l'être.

Le virus peut être transmis par le lait maternel. L'allaitement n'est donc pas recommandé chez la femme infectée par le VIH.

Mode de conservation

Conservez Reyataz à une température maximale de 25°C (77°F) et à l'abri de l'humidité.

Gardez ce médicament dans un contenant qui ferme bien. Tenez hors de portée et hors de vue des enfants.

Est-ce que je peux prendre de l'alcool avec Reyataz ?

Évitez la consommation excessive ou régulière de boissons alcoolisées (bière, vin et spiritueux) qui peut augmenter le risque d'hépatite (inflammation du foie) ou interagir avec certains de vos médicaments.

Cependant, évitez de «sauter» une dose de médicament parce que vous désirez prendre de l'alcool. À moins d'avis contraire de votre médecin, une consommation raisonnable (sociale) et occasionnelle d'alcool ne devrait pas nuire à votre état de santé.

Conseils généraux

Soyez fidèle à vos rendez-vous avec le médecin et l'équipe traitante; ils pourront ainsi suivre étroitement votre état de santé.

Si vous avez des questions à propos de vos médicaments ou si vous désirez de l'aide afin de planifier la prise de vos médicaments, n'hésitez pas à demander conseil à votre médecin ou à votre pharmacien qui connaît bien votre médication.

Personne ressource : _____

Téléphone : _____